

Aurillac, le 1^{er} Avril 1924

Monsieur le Préfet

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance
le visa de mon passeport pour mon retour en Allemagne.
Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance
de mon respectueux dévouement.

Strosser

Madame Strosser rue Bourges, rue des Lameurs n°1
Aurillac

Transmis à Monsieur le Préfet du Cantal
avec avis favorable. La pétitionnaire n'a pu rentrer plus tôt en Allemagne,
en raison de son état de santé

Aurillac, le 31 Mars 1924

Le Commissaire de Police,

[Signature]